

INFOS PRATIQUES

• Edition Haute-Loire :
Lionel CIOCHETTO
06 73 56 54 21
lciochetto@lagazette42.fr

Ségolène PERRIET
06 76 69 02 40
sperriet@lagazette42.fr

• Rédaction
04 77 49 68 20
Fax : 04 77 49 68 29

• Pompiers : 18

• Police : 17

• Gendarmerie :
04 71 66 50 06

• Médecin de garde : 15
Du 11 au 18 juin,
Pharmacie Brasseur
à Vorey

Tel. 04 71 03 40 13
• Hôpital Sainte-Marie :
04 71 61 67 29

• Samu :
15 ou 04 71 66 50 06

• Urgence gaz :
04 71 05 94 94

• Urgence électricité :
0810 333 043

• Ambulance Blachon :
04 71 61 61 61

• Ambulance Carrot :
06 73 37 53 23

• Office de tourisme de
Monistrol : 04 71 66 03 14

• Médiathèque :
04 71 61 66 45

• Restos du cœur :
04 71 75 99 09

• PAEJ (Point Accueil Ecoute
Jeunes) : 04 71 66 58 83.

• Plu (Point Information
Jeunesse) : 04 71 75 47 07

JCE Plasturgie labellisée clusters d'excellence

La Jeune Chambre économique de la Plasturgie a été officiellement labellisée clusters d'excellence par le Conseil régional. C'est le seul groupement d'entreprises labellisé sur le département de la Haute-Loire.

En coordination avec l'Etat, le Conseil régional d'Auvergne a lancé, en octobre 2009, un appel à projets nommé clusters d'excellence Auvergne, également identifiés comme grappes d'entreprises ou regroupements d'entreprises. Parmi les groupements d'entreprises auvergnats ayant répondu à cet appel à projets, sept clusters d'excellence ont été retenus et officiellement labellisés en fin de semaine dernière, dans les locaux de l'École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand.

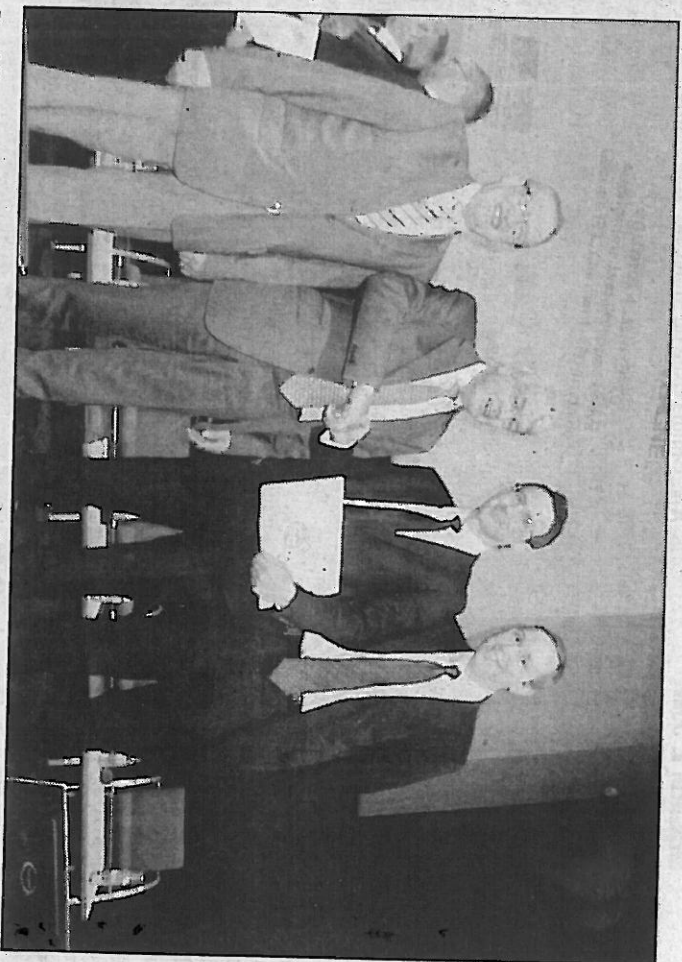
Pour l'occasion, le président de la région Auvergne, René Souchon, avait donc rejoint Charles Moreau représentant du Préfet de région, aux côtés duquel avait pris place également André Marcon, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne (CRCIA). Pour lui, « ce concept de groupement d'entreprises, c'est d'abord l'intelligence collective. Jusqu'à maintenant, l'économie était sur un fonctionnement de

marchés mondiaux. Je suis très militant pour qu'on aille de plus en plus vers ce système collectif ».

INNOVATION ET RECHERCHE

La labellisation et le soutien financier des clusters sélectionnés s'inscrit dans une démarche de développement de secteurs économiques à fort potentiel en Auvergne. Ainsi, chacun des 7 groupements d'entreprises retenus, bénéficiera d'un soutien financier d'une durée de 3 ans. Le montant global de l'aide financière est de 2,1 millions apportés par les fonds européens FEDER (40 %), la région (20 %) et l'Etat (20 %). Les 7 groupements d'entreprises, retenus lors de l'appel à projets, exercent dans les secteurs de la mécanique, la plasturgie, la santé, la nutrition, l'environnement et les technologies de l'information et de la communication.

En Haute-Loire, un seul groupement d'entreprises a été retenu et labellisé : la jeune chambre économique de la



René Souchon, André Marcon, Maxime Chantegraille, Charles Moreau.

était accompagné de Christophe Angelloz, docteur en chimie des matériaux et ingénieur d'affaires innovation dans le plasturgie. Déjà, le succès dimension nationale et même européenne en partenariat journaux de l'innovation à Monistrol durant l'année